

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE HAVRE - 7606 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/05/2025 - B2025/001664 - 2022 B 00616 - 915 259 618 - A.F.K

A.F.K
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3.000 €
Siège social : 106, Boulevard Albert 1er
76600 LE HAVRE
RCS LE HAVRE 915 259 618

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente avril, au siège social,

Monsieur Frédéric LASADE

Associé unique de la Société A.F.K,

I. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Frédéric LASADE, Président de la Société.

II. PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- l'approbation des conventions réglementées,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 5.122 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'associé unique donne à la Présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 5.122 € de la façon suivante :

- Au poste « Report à nouveau » : + 1.420 €.
- A la réserve légale : 300 €.

FL

- Au poste « Autres réserves » : 3.402 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'associée unique a pris acte du rappel qui lui a été fait qu'aucune somme n'a été distribuées à titre de dividende au titre des deux premiers exercices de la Société.

TROISIEME DECISION

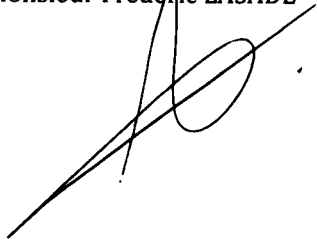
L'associé unique prend acte et approuve les conventions réglementées telles qu'elles lui ont été exposées et / ou rappelées dans le rapport spécial de la Présidence.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président de séance et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le Président de séance
Monsieur Frédéric LASADE

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned over the printed name of the President of the meeting.

CEDEX
CONFON

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.F.K		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		106 Boulevard ALBERT 1 ER		76600 LE HAVRE		
SIRET		9 1 5 2 5 9 6 1 8 0 0 0 1 4				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 8		
				Exercice N clos le 2024-12-31		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	80 295	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	12 275	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	24 405	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	168 992	BK	52 018	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 129	BM	4 129
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	864	CA	864
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .)	CD		CE	
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	75 029	CG	75 029	
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	109	CI	109	
	TOTAL (III)	CJ	80 130	CK	80 130	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	249 123	1A	52 018	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions				payées par la société elle-même		a					
				payées par un établissement chargé du service des titres		b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)						c					
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus :						e					
Libellé								Montant			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI								i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis								TOTAL (ligne a à e)			
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS											
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS : associés en nom ou commandités - SCA : associés gérants - SEP : sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette impôt sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements, forfétaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des versements versés :					
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titres de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titres de frais de professionnels, autre que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfétaires		Remboursements		Indemnités forfétaires			
K DIVERS											
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
Rémunérations				Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)							
				Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
MVLT imposées				à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.F.K		Néant ☐ *			
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :3.000.)				DA	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...				DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)				DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG	
	Report à nouveau				DH	(1 420)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	5 122	
	Subventions d'investissement				DJ		
	Provisions réglementées *				DK		
	TOTAL (I)				DL	6 702	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
Avances conditionnées				DN			
TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP		
	Provisions pour charges				DQ		
	TOTAL (III)				DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS		
	Autres emprunts obligataires				DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	46 388	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	137 657
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	2 663	
	Dettes fiscales et sociales				DY	3 695	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ		
	Autres dettes				EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB		
	TOTAL (IV)				EC	190 403	
TOTAL (V)				ED			
TOTAL GENERAL (I à V)				EE	197 105		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			- Écart de réévaluation libre		1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	154 048	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A.F.K				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	Biens *	FD	144 450	FE		FF	
		Services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	144 450	FK		FL	
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
								0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	144 450	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements(14)				GA	
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	115 890
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	28 560	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	1 104	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 104)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	27 457	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.F.K		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	19 545
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	2 136
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	21 681
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(21 681)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	653	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	144 450
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	139 328
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)				HN	5 122
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	545
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 377	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A6		
dont cotisations facultatives Madein A7					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

[illegible]